

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé**

A.Gt 18-09-2008

M.B. 03-11-2008

**Modifications :**

A.Gt 30-03-09 (M.B. 12-05-09)

A.Gt 22-10-09 (M.B. 08-12-09)

A.Gt 16-03-11 (M.B. 02-05-11)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 12 mai 2004 relatif à la définition de la pénurie et à certaines Commissions dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, notamment les articles 5, 13, § 1<sup>er</sup>, 14 et 25;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 1<sup>er</sup> octobre 2004 relatif à la composition de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécial;

Vu la consultation des organes représentatifs des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales représentatives;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement obligatoire et du Ministre de la Fonction publique;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 18 septembre 2008,

Arrête :

*Modifié par A.Gt 30-03-2009 ; A.Gt 16-03-2011*

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés en qualité de membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé, ci-après dénommée « la Commission » :

en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Patrick Van Der Hoeven;	Mme Josiane VAN HAMME ;
M. Eric CACHEUX ;	Mme Catherine MOLINER;
Mme Francine BOSSELOIR ;	M. Serge LIZEE ;
M. Claude WACHTELAER ;	Mme. Axelle Bruyninckx;
M. Jean-Marie Lobet;	M. Jean-Louis Leroy;
Mme Reine-Marie BRAEKEN.	Mme Cécile BOLOGNE.

en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Rita DEHOLLANDER ;
M. Francis CLOSON ;	M. Didier DIRIX ;
M. Joseph THONON ;	Mme Joëlle SILIEN;
Mme Marie LAUSBERG ;	M. Vincent Payen;
M. Roland LAHAYE ;	Mme. Laurence Mahieux;
M. Guy LARONDELLE.	Mme Fabienne DEROME.



*remplacé par A.Gt 22-10-2009*

**Article 2.** – Mme Lisa SALOMONOWICZ, directrice générale adjointe, est désignée en qualité de présidente de la Commission.

*remplacé par A.Gt 22-10-2009*

**Article 3.** – Mme Odette MICHOT, directrice générale adjointe f.f., est désignée en qualité de présidente suppléante de la Commission.

**Article 4.** – M. Philippe TRUYE, attaché, est désigné en qualité de secrétaire de la Commission.

**Article 5.** – M. Grégoire POLLET, assistant, est désigné en qualité de secrétaire adjointe de la Commission.

**Article 6.** – L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 1<sup>er</sup> octobre 2004 relatif à la composition de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécial est abrogé.

**Article 7.** – Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 8.** – Le Ministre de l'Enseignement obligatoire ayant le statut dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 septembre 2008.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de la Fonction publique,

M. DAERDEN

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Ch. DUPONT